

#18

25 octobre 2012

Contact

CDEM-SAPD
1, place Joffre
75700 PARIS SP 07
www.cdem.defense.gouv.fr
Tel : 01 44 42 45 76

EXPROPRIATION DE LA FILIALE ARGENTINE YPF DU GROUPE ESPAGNOL REPSOL : POUR LA SEULE INDEPENDANCE ENERGETIQUE ?

Si l'expropriation décidée le 16 avril 2012 par la présidente argentine Cristina Kirchner s'apparente à un coup de force, elle agit surtout comme un révélateur des tensions larvées entre Madrid et Buenos-Aires. Plus globalement, elle caractérise une remise en question des modèles économiques européen et étasunien, dont l'Argentine semble vouloir se libérer avec le soutien de certains pays latino-américains.

1. FAIT : EXPROPRIATION DE LA FILIALE ARGENTINE YPF

Une implantation stratégique en Amérique latine. En 1999, l'entreprise espagnole Repsol acquiert 97,1% de l'entreprise publique argentine YPF, créant ainsi le groupe pétrolier international YPF-Repsol, implanté aujourd'hui dans plus de trente pays. Peu à peu, son ancrage en Amérique latine devient la clé de voûte de son développement et lui permet d'occuper, dans cette région, une position stratégique dans les domaines du pétrole et du gaz. 40% des réserves exploitées par le groupe, et un tiers de ses bénéfices, proviennent du sol argentin¹.

La position des pétroliers de plus en plus contestée par Buenos-Aires. La dénonciation par Cristina Kirchner, fin janvier 2012, d'une possible concertation sur la hausse des prix de l'énergie entre pétroliers implantés en Argentine² a servi de point de départ à une alternance de reproches entre Buenos-Aires et Repsol. Les accusations du gouvernement argentin visent essentiellement la stratégie du groupe qui, selon lui, enregistre une baisse significative de la production pétrolière depuis la privatisation d'YPF en 1999, un manque d'investissements, une absence de prospection et un épuisement des gisements. Des constats difficilement acceptables pour un pays qui s'attache précisément à réglementer les prix du pétrole en les fixant à 63 dollars sur le marché intérieur et 42 dollars à l'exportation, tandis que les cours mondiaux sont plus élevés³. Quant à la compagnie espagnole, elle estime que cette politique d'administration des prix par l'Etat, censée favoriser les Argentins, pousse au contraire à investir dans des pays offrant de meilleures perspectives de rentabilité.

Annnonce de l'expropriation. Le 16 avril 2012, un projet de loi d'expropriation d'YPF est soumis au Congrès argentin. Sur le plan politique, cette décision est présentée comme une « récupération », et non comme une « nationalisation », partant du principe que la part reprise sera répartie entre l'Etat (26,1%) et les dix provinces productrices (24,99%)⁴. Le reste du capital sera conservé par des investisseurs privés (17%) et par le groupe argentin Petersen (25,4%), de telle sorte que l'entreprise ne changera pas de statut et demeurera une société anonyme, apte à recevoir des capitaux étrangers. Ce schéma ne laisse à Repsol que 6,4% du capital, contre les 57% détenus jusque là. Le 19 avril 2012, un amendement envoyé au Congrès étend l'expropriation à la compagnie YPF-Gas, également contrôlée par Repsol, afin d'acquérir 52% de ses parts⁵. En droit, le principe de l'expropriation prévoit que le gouvernement argentin devra verser une indemnisation à la compagnie espagnole pour

A l'attention du lecteur

Ce bulletin de veille a pour objet d'éclairer un événement marquant de l'actualité récente, d'en qualifier l'importance et d'en apprécier les conséquences éventuelles, à partir des analyses et des arguments d'experts internationaux. Les sources mentionnées ne sont en aucun cas exhaustives.

¹ MANETTI, Lucas. La nationalisation d'YPF, décision rationnelle ou coup d'éclat contre-productif ? *Unasur.fr*, 6 mai 2012. Consulté le 1/10/2012. Disponible sur :

<http://www.unasur.fr/2012/05/06/la-nationalisation-d%E2%80%99ypf-decision-rationnelle-ou-coup-d%E2%80%99eclat-contre-productif/>

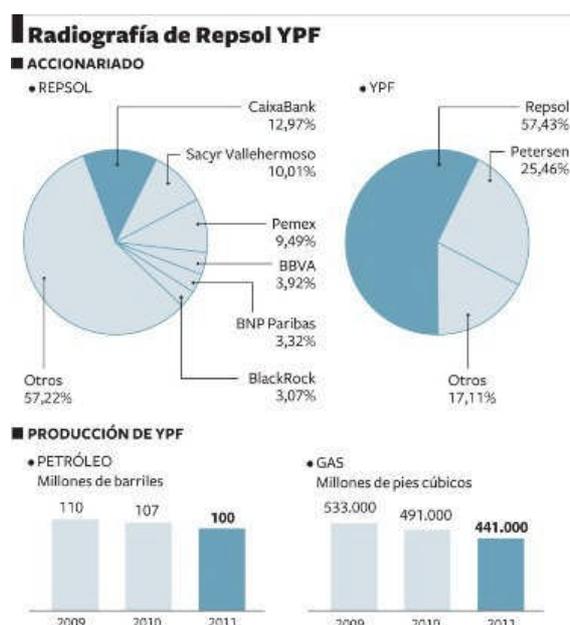
² Ces compagnies pétrolières sont Shell, Exxon Mobil et Petrobras Oil.

³ HASSAN, Gabriel. Argentine, la crise est de retour. *Alternatives économiques*, juillet-août 2012, p. 41-43.

⁴ D'après la constitution argentine, les provinces sont propriétaires de leur sol et des richesses qu'ils renferment. C'est pourquoi dix d'entre elles se retrouvent dans le capital d'YPF.

⁵ LAUER, Stéphane. Expropriation de Repsol en Argentine : un mal pour bien ? *Pertes et profits*, 18 avril 2012. Consulté le 1/10/2012. Disponible sur : <http://lauer.blog.lemonde.fr/2012/04/18/expropriation-de-repsol-en-argentine-un-mal-pour-bien/>

couvrir les pertes liées à l'expropriation. A ce titre, la direction de Repsol a elle-même fixé le montant de la compensation à 10,5 milliards de dollars, mais cette évaluation est contestée par le ministre argentin de l'économie à l'initiative du projet. Soutenue par une majorité d'Argentins, l'expropriation est adoptée le 4 mai 2012 par la Chambre des députés par 207 voix contre 32 et 6 abstentions⁶.



Répartition du capital de Repsol et YPF en %, avant l'expropriation.

Source image : unasur.fr

2. CONTEXTE : UNE SITUATION ECONOMIQUE TENDUE

Un lourd héritage de crise économique. L'Argentine porte encore les stigmates de la crise économique majeure de 2001 (impossibilité d'emprunter sur les marchés internationaux, taux de pauvreté encore élevé, chômage...). Celle-ci avait débouché sur le plus important défaut de paiement de l'Histoire, soit 75 milliards d'euros pour une dette extérieure supérieure à 100 milliards d'euros. Depuis, l'ensemble des politiques économiques menées par Buenos-Aires sont observées par la communauté internationale, les médias et ses voisins latino-américains sous l'angle de cet effondrement. De son côté, le gouvernement argentin entend échapper à cette logique de crise en prenant toutes les décisions qu'il juge indispensables à l'équilibre du pays.

Une politique teintée de protectionnisme. Ces dernières années, l'Argentine est parvenue à maintenir sa croissance autour de 8%, mais elle éprouve encore des difficultés à stabiliser ses finances publiques : les rentrées fiscales sont en baisse, tandis que le pays enregistre d'importantes fuites de capitaux vers l'étranger. Au mois de juin 2012, pour remédier à cette situation et renforcer ses mesures de lutte contre la dégradation économique du pays, le gouvernement étend son arsenal protectionniste. De nouvelles hausses de taxes sont destinées à limiter les importations dans les secteurs des biens d'équipements et de l'automobile, et encourager exportations et investissements sur place.

Faire face à la crise énergétique. En 2011, le gouvernement argentin est contraint d'importer à nouveau du gaz et du pétrole pour combler son déficit en énergie, une première depuis 1995⁷. La facture énergétique atteint 9,4 milliards d'euros en 2012, soit un montant presque équivalent à son excédent commercial (10 milliards d'euros)⁸. Or, le pays dispose d'importantes réserves d'hydrocarbures non conventionnels⁹ dans son sous-sol : le gisement stratégique découvert en 2011 à Vaca Muerta, dans le sud-ouest du pays, renfermerait 927

⁶ MANETTI, Lucas, *op cit.*

⁷ En 1995, l'Argentine doit faire face à une crise énergétique aiguë.

⁸ MANETTI, Lucas, *op cit.*

⁹ Ressources qui ne se présentent pas sous une forme traditionnelle et nécessitent des techniques d'exploitation telle que la fracturation hydraulique, très lourdes et aux coûts très élevés, susceptibles par ailleurs d'avoir un impact négatif fort sur l'environnement.

millions de barils, dont 741 millions en pétrole et le complément en gaz de schiste¹⁰. En expropriant YPF, l'Argentine souligne l'urgence de la situation et sa détermination à vouloir exploiter des ressources susceptibles de lui assurer l'autonomie énergétique et de nouveaux revenus, dans un contexte de flambée des prix des énergies fossiles et de concurrence acharnée (le pétrolier chinois SINOPEC semblait négocier avec Repsol le rachat d'YPF)¹¹. Si C. Kirchner pense avoir trouvé le meilleur moyen d'assurer la souveraineté énergétique de son pays, cette décision est vivement critiquée par la communauté internationale et par d'anciens membres du gouvernement, qui s'interrogent sur la stratégie qui devra être mise en œuvre pour financer les investissements colossaux désormais nécessaires à l'exploitation de ces réserves prouvées.

3. ENJEUX : PRENDRE SES DISTANCES AVEC LES OCCIDENTAUX POUR ECHAPPER A LA LOGIQUE DE CRISE ECONOMIQUE ?

Un rapprochement stratégique avec le Venezuela. Fin juillet 2012, profitant de la destitution du président paraguayen Fernando Lugo et du renforcement des relations bilatérales avec l'Argentine, le Venezuela entre officiellement dans le Mercosur¹². La déclaration de C. Kirchner à cette occasion est éloquent : « *L'incorporation du Venezuela clôt définitivement l'équation de ce que sera le XXI^e siècle en Amérique latine. Nous avons l'industrie, les minerais, l'agriculture, la science et la technologie. Maintenant, nous avons aussi l'énergie ! Cela nous permettra de préserver notre indépendance et d'accélérer notre développement* »¹³. Alors que Caracas est en proie à des tentatives d'isolement international menées par les Etats-Unis, cette intégration dans le marché commun du Sud semble traduire un recul de l'influence américaine. Réélu le 7 octobre 2012 avec 54,42% des voix, le président Chavez ne peut que se féliciter de cette alliance, principalement motivée par la complémentarité commerciale entre puissance pétrolière et puissance agricole régionales. Compte tenu de son déficit énergétique, l'Argentine considère le Venezuela et son groupe Petroles comme des alliés indispensables. Les importations argentines de gaz et de pétrole proviennent principalement de Bolivie, du Nigeria et d'Angola, et sont réglées avec les pétrodollars¹⁴ de Petroles, ce qui fait du Venezuela le deuxième fournisseur de gaz d'Argentine¹⁵. Partant de ce postulat, des accords de prospection sur leurs territoires respectifs sont signés entre Petroles et YPF en septembre 2012¹⁶.

Des répercussions politiques en Amérique latine. Le rapprochement de ces deux pays marque une évolution politique pour C. Kirchner qui se réclame traditionnellement du péronisme (centre gauche), tout comme le faisait déjà son époux Nestor Kirchner, décédé en octobre 2010 et président argentin de 2003 à 2007. Les politiques menées par le couple Kirchner se sont toujours présentées comme soucieuses de la classe populaire et méfiantes vis-à-vis des modèles économiques libéraux¹⁷. Cette récente accélération protectionniste et interventionniste traduit une forme de radicalisation politique qui pourrait s'apparenter à du « chavisme »¹⁸, et qui semble d'ailleurs s'étendre aux pays voisins. Ainsi, en mai dernier, la prise de contrôle par la Bolivie des 99,94% du capital de Transportadora de Electricidad (TDE), détenus jusque là par Red Electrica Internacional, filiale du groupe espagnol Red Electrica Corporacion (REE), en est l'illustration¹⁹.

¹⁰ Argentine : l'expropriation de Repsol en 3 questions. *Connaissances des énergies*, 23 avril 2012. Consulté le 1/10/2012. Disponible sur : <http://www.connaissancesdesenergies.org/argentine-l-expropriation-de-repsol-en-3-questions-120423>

¹¹ Sinopec discuterait avec Repsol du rachat d'YPF. *Reuters France*, 17 avril 2012. Consulté le 9/10/2012. Disponible sur : <http://fr.reuters.com/article/businessNews/idFRPAE83G0EK20120417>

¹² Le Paraguay était le seul pays du Mercosur à freiner l'entrée du Venezuela dans ce bloc régional.

¹³ ANDRE, Marc-Henry. Venezuela-Argentine « l'équation idéale ». *L'essentiel des relations internationales*, n° 43, septembre 2012, p. 42-45.

¹⁴ Actif financier issu des royalties versées en dollars par les compagnies extractrices aux pays où elles extraient le pétrole.

¹⁵ MANETTI, Lucas, *op cit.*

¹⁶ Dans la région de Nardo et Niblas au Venezuela et dans la province de Neuquen en Argentine.

¹⁷ La réalité des préoccupations sociales affichées par les époux Kirchner est de plus en plus contestée par l'opposition politique interne (gauche), qui les accuse d'avoir constitué un patrimoine personnel au détriment de l'intérêt général et de la démocratie. Voir notamment : <http://www.lanacion.com.ar/1508376-un-masivo-cacerolazo-de-protesta-contra-el-gobierno-se-sintio-en-todo-el-pais>

¹⁸ POUYAT, Alice. « Hugo, apprends-moi à gouverner ». *Courrier international*, 2 octobre 2012. Consulté le 18/10/2012. Disponible sur : <http://www.courrierinternational.com/article/2012/10/02/hugo-apprends-moi-a-gouverner>

¹⁹ La Bolivie nationalise le réseau électrique géré par une entreprise espagnole. *Le Monde.fr*, 1^{er} mai 2012. Consulté le 9/10/2012. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/05/01/la-bolivie-nationalise-le-reseau-electrique-gere-par-une-entreprise-espagnole_1693861_3222.html

Vers une « guerre économique » avec l'Europe et les Etats-Unis ? Depuis l'annonce de l'expropriation, Madrid et Buenos-Aires s'adressent mutuellement des messages d'avertissements²⁰. Le cours de l'action de Repsol ayant baissé de 33% depuis le début de l'année 2012, le PDG doit repenser sa stratégie pour compenser les pertes de sa filiale qui constituait le cœur de son développement, mais également pour rassurer ses actionnaires. Par ailleurs, **l'Espagne** affirme avoir investi plus de 5 milliards de dollars dans l'entreprise YPF entre 2010 et 2011²¹. Si, de son côté, Madrid a d'ores et déjà fixé le montant de la compensation financière qu'elle attend de l'Argentine, cette dernière a confié aux tribunaux du pays le soin de trancher la question. Il est donc fort probable que les deux parties ne parviennent pas à s'entendre et qu'un arbitrage international soit nécessaire, au prix de longues procédures, comme cela avait déjà été le cas dans l'affaire Suez Environnement en 2006²². Aussi, une multitude de sanctions sont rapidement prises côté espagnol (annulation de sa présence au Salon du livre argentin, limitation des importations d'Argentine...), mais également côté européen (approbation d'une résolution déplorant l'expropriation d'YPF, report *sine die* du comité mixte bilatéral UE-Argentine prévu le 20 avril 2012,²³ dénonciation officielle des multiples mesures protectionnistes argentines). Dans la continuité, une demande de consultation est déposée à l'OMC par les **Etats-Unis** et le **Japon** pour désapprouver l'augmentation des taxes sur les importations décidée par le gouvernement argentin, qu'ils considèrent comme contraire au droit du commerce international. A peine quelques heures plus tard, l'Argentine porte plainte à son tour devant l'Organisation contre **l'Union européenne** et les Etats-Unis, les accusant tous deux de ne pas respecter leurs engagements commerciaux et de pénaliser les producteurs argentins de manière délibérée. A cette occasion, le ministre de la Planification argentin souligne que son pays « *va redoubler d'efforts pour défendre ses producteurs, une façon de dénoncer l'hypocrisie des grandes puissances de l'OMC qui exigent des pays en développement le respect des règles qu'elles-mêmes ne respectent pas* »²⁴. Ce discours semble confirmer l'hypothèse selon laquelle l'Argentine prendrait ses distances avec les Etats-Unis et l'Europe, ainsi qu'avec le modèle libéral. Une attitude que certains observateurs jugent « irresponsable »²⁵, tandis que d'autres soulignent au contraire son courage à vouloir s'affranchir de modèles économiques remis en question même dans le monde occidental²⁶.

Enfin, il convient de souligner que le conflit des Malouines, opposant la **Grande Bretagne** et l'Argentine depuis 1982 et ravivé en janvier 2012 suite au déploiement en Atlantique sud du destroyer *HMS Dauntless* de la Royal Navy²⁷, s'inscrit dans la même logique : éloignement de l'Europe, revendication d'une souveraineté territoriale, mais aussi préoccupations économiques. Les deux nations semblent en effet entrées en lutte pour le contrôle des ressources halieutiques et pétrolières de la zone²⁸. Avec une armée affaiblie, l'Argentine n'envisage probablement pas de nouvelle guerre, mais déplace la querelle sur les terrains diplomatique et juridique tout comme dans l'affaire YPF-Repsol. Le pays est déjà parvenu à convaincre ses voisins de refuser l'entrée de leurs ports aux navires battant pavillon des Malouines²⁹.

²⁰ LAUER, Stéphane, *op cit*.

²¹ LLAUDES, Salvador ; KACZYNSKI, Piotr Maciej. Duel between the EU and Argentina : Weapons in the EU Arsenal. *CEPS*, 13 septembre 2012. Consulté le 1/10/2012. Disponible sur : <http://www.ceps.be/book/duel-between-eu-and-argentinaweapons-eu-arsenal>

²² En mars 2006, le groupe français Suez Environnement se voit résilier de manière unilatérale son contrat de concession pour la distribution d'eau potable à Buenos Aires. Le gouvernement argentin a alors également invoqué un manque d'investissements. Sa responsabilité a été reconnue par le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi) en 2010, mais le montant du dédommagement n'a toujours pas été fixé en 2012.

²³ Nationalisation de YPF : l'UE annule une réunion avec Buenos Aires. *Fenêtre sur l'Europe*, 18 avril 2012. Consulté le 9/10/2012. Disponible sur : <http://www.fenetreurope.com/php/page.php?section=actu&id=25216>

²⁴ L'Argentine va porter plainte contre les Etats-Unis à l'OMC. *Le Monde.fr*, 21 août 2012. Consulté le 17/10/2012. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/08/21/l-argentine-va-porter-plainte-contre-les-etats-unis-a-l-omc_1748327_3222.html

²⁵ HUGEUX, Georges. Argentine : la dérive d'une présidence irresponsable. *Démystifier la finance*, 23 avril 2012. Consulté le 11/10/2012. Disponible sur : <http://finance.blog.lemonde.fr/2012/04/23/argentine-la-derive-dune-presidence-irresponsable/>

²⁶ Nationalisation politics in Latin America. *Jane's Intelligence Review*, juillet 2012, p. 56-57.

²⁷ L'un des plus puissants bâtiments de guerre de la flotte britannique.

²⁸ GARRIC, Audrey. Malouines : les enjeux économiques au cœur du conflit. *Le Monde.fr*, 2 avril 2012. Consulté le 18/10/2012.

Disponible sur : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/04/02/aux-malouines-les-enjeux-economiques-derriere-la-question-de-la-souverainete_1679201_3222.html

²⁹ *Ibid*. Voir aussi : Le conflit des Malouines, entre guerre informationnelle et guerre économique. *Unasur.fr*, 26 février 2012. Consulté le 18/10/2012. Disponible sur :

<http://www.unasur.fr/2012/02/26/le-conflit-des-malouines-entre-guerre-informationnelle-et-guerre-economique/>